

## Une histoire de fou (un cauchemar)

Par Benjamin LISAN, 30 juillet 2023

### 1 Une rencontre à l'occasion d'une formation en paysagisme

En 2016, après avoir travaillé durant 40 ans en tant que prestataire de services informatiques (un milieu dur) et parce que j'aime la botanique, j'avais décidé de changer totalement de voie et de suivre formation professionnelle qualifiante de paysagiste (d'un niveau plutôt CAP), dont la durée était nettement inférieure à un an.

Le centre de formation était situé dans le Sud de Paris.

Mes camarades étaient plusieurs des adultes en reconversion professionnelle, mais très peu passionnés par le paysagisme, les fleurs, les plantes ou la botanique \_ certains étaient même envoyés à cette formation par Pôle emploi, contre leur gré ou sans de réelles motivations, parce que sans diplôme, délinquants ou en échec scolaire ...

Au début de la formation, D., la seule femme dans cette formation, celle-ci semblant s'intéresser à moi, m'avait offert un cadenas et un pot de baume de tigre qu'elle disait avoir préparé.

A sa demande, comme elle n'était pas bonne en botanique, je lui avais prêté des livres et lui avait dit que je pourrais lui donner des cours de botanique.

Il n'y a jamais rien eu entre nous. Elle ne m'intéressait pas du tout, parce qu'elle était « hommasse » \_ avec un physique très masculin \_ et je sentais qu'elle était dure au niveau de son caractère.

En plus, elle avait un compagnon qui venait la chercher chaque soir dans une voiture blanche. On ne fréquentait jamais une personne en couple.

Dans le groupe des élèves de la formation du centre, il y avait cinq consommateurs de cannabis dont elle, qui avaient été poussés à cette formation professionnelle par leur pôle emploi, alors qu'ils n'étaient pas motivés.

Et ils étaient « mauvais », ayant des mauvaises notes, dans la plupart des domaines abordés par la formation \_ **or les notes inférieures à 10/20 en botanique, en conception de mini-jardin etc. étaient éliminatoires à l'examen final.**

Note : Je ne pense pas que la consommation régulière de cannabis aide à réussir ses études.

Cette D. consommait du cannabis, c'était la plus grande consommatrice du groupe des 5, elle en dealait et elle m'avait même vanté sa consommation (comme si elle m'incitait à en prendre).

Or sur le site du centre, toute drogue, cannabis compris, était interdite et un motif d'exclusion de la formation.

Je ne le suis pas mêlé des affaires des autres (ni de leur affaire de cannabis ou de quoi que ce soit).

C'est elle qui a été vers moi, qui s'est intéressée à moi, et qui m'a demandé de l'aider en botanique en particulier, en lui prêtant des livres pour la partie "reco" reconnaissance de plantes.

## 2 Comment j'ai été mis en avant, valorisé par les formateurs

En botanique, j'étais le meilleur du groupe d'élèves (sans chercher à me mettre en avant).

J'étais le « chouchou » des formateurs, une situation qui me mettait en situation difficile par rapport aux autres élèves du groupe (**car eux, dont D., risquaient d'être éliminés, du fait de leurs mauvaises notes**).

Les seuls formateurs au centre dont j'ai gardé le souvenir étaient Jean-Claude et Nicolas. Ce sont ceux qui m'ont favorisé et mis en avant face aux autres élèves.

Un jour, le professeur Jean-Claude, dans notre salle de classe, vers 9h du matin, m'a, devant les élèves, désigné comme l'exemple à suivre \_ d'être le référent en botanique \_ et m'a demandé d'apporter un support ou renfort gratuit aux élèves qui me le demanderaient.

Or j'étais vraiment prêt à les aider pour qu'ils ne ratent pas cette formation et qu'ils aient leur diplôme.

## 3 Le grave mensonge de D. et une descente aux enfers

Juste le lendemain de cette déclaration des formateurs disant que je serais le référent botanique pour les autres, elle a inventé un grave mensonge, contre moi, qui aurait pu faire basculer ma vie définitivement.

Elle a cherché à m'exclure de la formation et du centre, **en m'accusant d'agression sexuelle auprès du directeur de la formation et du directeur du centre, vers mi-octobre 2016**, alors que nous étions encore qu'au début de la formation.

Nous avons échangé nos amitiés Facebook. Or à l'époque, sur Facebook, je soutenais beaucoup de causes. En particulier, j'étais abonné à de nombreux groupes LGBT publics dont transsexuels et je défendais les transsexuels sur Facebook. Et c'est ce qu'elle a découvert.

C'est ainsi que je me suis aperçu que cette femme était d'extrême droite et qu'elle haïssait les transsexuels.

En particulier, lors d'une très courte discussion privée, elle m'avait reproché de soutenir les transsexuels sur mon mur Facebook, m'accusant d'en faire partie et donc **d'être un dégénéré pervers**, raison pour laquelle elle ferait tout pour m'exclure de la formation.

Juste pour cette raison irrationnelle, elle était prête à me faire exclure de la formation et à ruiner ma vie.

Note : Depuis, je ne soutiens plus ouvertement la cause des transsexuels sur mon mur Facebook, à cause de la peur de tomber de nouveau sur une personne aussi irrationnelle qu'elle).

J'étais exclu, avec interdiction de pouvoir demeurer (je devais quitter ma chambre) et me rendre dans le centre.

Pendant deux mois face aux autorités du centre, je me heurtait à un mur. Ils refusaient de m'écouter et de me croire \_ certainement à cause des talents de comédienne ou de mythomane de D \_ et donc m'avait exclu définitivement de la formation et la possibilité d'autres formations dans cet organisme.

Ils me refusaient le droit à une défense et à une confrontation avec ma dénonciatrice.

A cause de sa dénonciation calomnieuse, j'étais menacé de passer en justice.

Tout ce qu'elle a fait est d'une injustice profonde alors que je ne voulais que l'aider (j'avais 18/20 en botanique alors qu'elle avait 8/20 à l'examen blanc, la veille où j'ai appris son mensonge et l'accusation qu'elle portait contre moi).

J'ai aussi pensé que le groupe de cannabiniomanes étaient jaloux de du fait que j'étais le chouchou des formateurs.

Ce qui m'a frappé a été la facilité avec laquelle les responsables et mes camarades croyaient à son mensonge.

## 4 La difficile remontée de la pente

Je me suis battu, écrit des courriers, avait engagé un avocat. Quatorze de mes amis m'avaient envoyé une attestation de moralité, certifiant que j'étais incapable d'agresser sexuellement une femme.

Ce qui m'a sauvé est que je suis tombé sur un médiateur de l'organisme de formation intelligent contrairement aux dirigeants du centre qui croyait D. qui se présentait comme une pauvre victime innocente.

Finalement, les dirigeants de l'organisme m'ont laissé le bénéfice du doute et m'ont réintégré dans la même formation, mais dans un autre centre situé dans le Nord de Paris [en fait, ils y étaient obligé, par « vice de procédure », en ne permettant pas un droit à la défense].

Heureusement, à l'autre centre, dans le Nord de Paris, je suis tombé sur des élèves normaux (et non pas des dealers et consommation de cannabis et des "délinquants de banlieue", comme ceux que j'avais côtoyés dans le centre du Sud de Paris).

J'ai fini, difficilement, la formation et ai eu mon diplôme. Mais cette affaire m'avait tellement ébranlée que je n'ai jamais pu finalement occuper un job de paysagiste. En plus, les jobs proposés à un soixantenaire étaient rares.

## 5 Ce que je pense que cette personne

Je la classe parmi les psychopathes et les mythomanes.

Sinon, comment expliquer que les responsables du centre et les camarades (élèves) de la formation l'ont si facilement cru.

**Je pense qu'en bonne psychopathe et mythomane, elle ne s'excusera jamais du mal qu'elle a commis.**

C'est, pour moi du moins, une personne perturbée, mythomane et donc très malhonnête.

De plus, je n'ai jamais senti qu'elle avait du cœur ou de la compassion pour autrui.

Une personne effroyablement dure, Impitoyable, peut-être sadique (?).

Et souvent, les grands paranoïaques sont obsessionnels contre un objet de haine, un bouc émissaire (qu'ils perçoivent comme un objet noir), sur lequel ils s'acharnent, tel Hitler contre les juifs, Staline contre les Koulaks, Kadyrov contre les homosexuel ... Et certainement aussi cette D. contre les transsexuels ...

Je me suis demandé aussi si elle ne souffre pas du syndrome de Münchhausen (simple).

Or face aux psychopathes, j'ai toujours été terriblement démuni. Dans cette histoire, j'étais totalement impuissant. Je ne sais pas me battre, à part d'écrire et de témoigner, comme ici.

Ce qui est ironique est que cette personne, d'extrême droite, fréquentait des consommateurs et dealers de cannabis. Donc des gens peu recommandables, dont les consommateurs de cannabis et, parmi eux, un passionné d'armes et qui en amenait dans sa chambre au centre (or amener une arme en classe était aussi motif d'exclusion...).

Pourtant, je n'ai jamais « balancé » (« cafté ») ces personnes.

## 6 Les conséquences de son mensonge

D. n'a jamais mesuré les conséquences de son acte (voir ci-dessous) :

Alors que je les aidais sincèrement, le fait d'avoir été banni, rejeté, brutalement du jour au lendemain, m'a fait subir un choc très violent, avec une impression d'une terrible trahison de la part de D.

J'ai alors tout envisagé, par désespoir : entamer une grève de la faim illimitée, devant le portail du centre qui m'avait banni, me pendre à un arbre dans le parc du centre, me suicider. Je suis passé par une phrase de profonde dépression.

Je me suis demandé si le cancer qui s'est déclenché, plusieurs années après, n'était pas lié à ce choc intense.

J'ai enfin compris ce qu'avait ressenti l'ex-maire de Vence, Christian Iacono, accusé à tort de viols par son petit-fils Gabriel, qui s'est depuis rétracté.

## 7 Mais un cauchemar qui se poursuit

### 7.1 Menace de procès pour diffamation

J'ai mis des mois à m'en remettre. Comme je ne pouvais pas accepter cette injustice, j'avais donc témoigné sur Internet sur cette histoire cauchemardesque. Pour la surmonter, j'ai raconté toute cette histoire dans ce texte, le dernier jour de l'année 2016 :

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsLitteraires/Nouvelles/une-histoire-effrayante.htm>

Malheureusement, j'ai laissé dans ce texte des éléments permettant d'identifier le centre, dans lequel cette histoire s'était déroulée, et surtout éventuellement elle, via son pseudo (qui était indiqué dans ce texte).

Or par ce pseudo, elle a retrouvé le texte sur Internet, et elle a porté plainte, en mars 2019, pour dénonciation calomnieuse, affirmant que ce texte lui nuisait dans sa recherche d'un travail.

Plainte reçu par un procureur, l'objet d'une convocation, pour ce texte, par un commissaire, le 16 mars, au commissariat de G.

Or j'avais dit au commissaire si que j'ai supprimé cette mention, je refuse de supprimer ce texte.

En plus, elle avait prévenu le centre de formation, pour qu'à son tour, il porte plainte contre moi.

Et ce dernier m'avait alors envoyé immédiatement une lettre en recommandé, me reprochant que mon texte portait préjudice à la réputation du centre.

Devant une telle pression et sur le conseil du commissaire, j'ai finalement retiré le texte d'Internet.

Cette démarche de D. a encore plus renforcé mon sentiment d'injustice.

Ce que j'avais compris, à l'époque, est que ce centre avait cherché à plutôt protéger l'institution – à l'exemple, du cardinal Barbarin avec l'église catholique –, et au lieu rechercher la vérité et la justice, d'enquêter et de vérifier les faits. Ce centre ne s'est pas préoccupé de savoir si j'allais être broyé ou non par cette histoire. J'ai ressenti l'attitude de ce centre comme cynique, révoltante et profondément injuste.

## 7.2 Malheureusement, l'histoire n'est pas terminée

J'ai été ami avec un militant d'extrême-droite, S., mais nous sommes éloignés, à cause de ses accusations infondées concernant le refus d'une participation à un voyage destiné à aller sur un théâtre de guerre, que je lui ai opposé.

Or mystérieusement, il me dit avoir reçu un message du compagnon de D. m'accusant d'avoir volé un groupe Facebook qui appartiendrait au centre (celui qui m'avait banni) ou à l'organisme de tutelle.

Voici ce que S. m'écrit :

**« Un follower me demande si tu as eu l'autorisation d'utiliser le nom de l'organisme, comme « prétention de qualité », car c'est interdit par la loi d'usurper le nom d'un organisme, pour un site personnel (\*) et que c'est pour cela que [ton site] a pu ramener 290 000 follower, par la garanti de sérieux de l'organisme ... tu risques des poursuites judiciaires ».**

(\*) S. confond « site Internet » avec « groupe Facebook ».

Voici ma réponse :

*« Je vérifie mais cela m'étonne :  
Pas de mention de l'organisme [que tu cites] dans l'entête du groupe Facebook.  
La seule mention de l'organisme est dans l'historique du groupe.  
Où as-tu vu que j'utilise abusivement le logo de l'organisme ? Tu as certainement mal lu.  
En plus, il n'y a aucun logo de l'organisme dans le groupe. Cherche-le, tu ne le trouveras pas  
Donne-moi son numéro de téléphone et donne-lui mon numéro de téléphone et dis-lui de me contacter ».*

S. m'écrit :

**« Je ne sais pas ... il dit que lui était formateur dans cet organisme ... il a cru que c'était un site dédié de cet organisme ».**

Ma réponse à S. :

*« Au départ, il y avait un seul groupe Facebook [servant de lien entre les élèves de la formation, où je publiais aussi des messages sur les plantes et le paysagisme] créé par D. et géré par elle et moi [Nous étions tous les deux administrateur de ce groupe].  
Au moment de son accusation, cette D. a pris tous les droits administrateurs du groupe et m'a expulsé du groupe Facebook.*

*Donc comme je pouvais admettre cette malhonnêteté, j'ai créé un groupe concurrent au sien. En plus elle est restée au centre de formation du Sud de Paris et je suis allé au centre de formation au Nord de Paris.  
Donc on n'avait plus les mêmes adhérents/membres et camarades [pour nos groupes Facebook respectifs] ».*

S. m'écrit :

« **Il dit que tu as menti si tu l'as créé seul, alors que tu prétends que c'est un groupe d'anciens élèves ...** ».

Ma réponse à S :

« *Donne-moi le nom de ce type que je sache qui il est et pour discuter avec lui.*

*Il raconte n'importe quoi.*

*En plus, ce groupe a changé de nom (pour qu'il n'y ait aucun rapport avec le centre de formation).*

*Les centres de formation [de cet organisme] ont certainement leurs groupes Facebook mais ils n'ont rien à voir avec mon groupe consacré au paysagisme ».*

De S. :

« **Non c'est un follower qui a fait partie de cet organisme. J'ai dit qu'il avait été créé par toi ... Il m'a dit « non ! c'est inscrit que c'est un site fait par l'organisme. Or personne n'a rien vu ce fait, depuis 7 ans...et L'organisme n'a pas été averti... et donc c'est illégal. Il m'a dit : votre ami risque une plainte de l'organisme, car il n'a pas eu son accord et c'est rétroactif ...**

*Lui il était cadre de formation dans cet organisme. Il dit que les élèves devraient être cités ... Car la mention de l'organisme suffit ... Je ne sais pas s'il déraile ».*

Ma réponse à Sylvain :

« *Qu'est-ce que tu racontes ? Tu racontes n'importe quoi.*

*J'ai créé ce groupe tout seul en octobre 2016.*

*Et actuellement, il n'a aucun rapport avec l'organisme.*

*Ce groupe [consacré aux beaux jardins, au paysagisme et aux fleurs] fonctionne de manière autonome avec 9 modérateurs bénévoles Dulcina, Emanuela, Patricia, Mathieu Arnaud, Roxane, Solenn et moi.*

*Donne-moi donc le nom de ce type que je sache qui il est et pour discuter avec lui ».*

De S. :

« **Je tombe sur son mec [à D.] ...il dit que sa femme te connaît et qu'elle sait que ce n'est pas un groupe [Facebook] qu'a créé ce site...**

*Le mec dit que D. est sa compagne. [...]*

*Tu te mêles trop des affaires des autres. [...]*

**Ce type s'est adressé à moi. [...]. ».**

Ma réponse à S. :

« *Non, justement, je ne le suis pas mêlé des affaires des autres. C'est elle qui a été vers moi, qui s'est intéressée à moi, et qui m'a demandé de l'aider en botanique en particulier, en lui prêtant des livres pour la partie "reco" reconnaissance de plantes.*

*En plus c'est le professeur / formateur Jean-Claude qui en classe vers 9h du matin m'a, devant les élèves, désigné comme l'exemple à suivre, m'a demandé d'apporter un support ou renfort gratuit aux élèves qui me le demanderaient. Et juste après cette intervention de Jean-Claude en ma faveur, qu'elle a inventé ce mensonge.*

*Je n'ai cherché à me mettre en avant ».*

« Tu relaie les conneries de D. ou de son compagnon alors qu'il n'y a aucun logo de cet organisme ou de plagiat d'un autre groupe.

Des groupes similaires y en a des tas sur Facebook, donc il n'y a pas de plagiat. En plus, D. n'a pas déposé de brevet non !?

Il a au moins 50 groupes Facebook consacré aux jardins ».

Finalement, S. reconnaît qu'il a été abusé par le compagnon de D. et qu'il est trompé :

« C'est lui qui m'a dit ces conneries ... J'ai voulu savoir si c'était vrai, concernant un groupe d'élèves de l'organisme ... **C'est vrai que je n'ai pas vu de logo de l'organisme [...]** j'ai vérifié, avec tes captures. **C'est vrai que tu n'utilises pas frauduleusement le logo ...**

**Je le lui ai dit. Je n'ai pas eu de réponse [du compagnon de D] ...**

**Apparemment elle t'en veut toujours, celle-là, pour t'envoyer son bonhomme ... ».**

Ma réponse :

« Je ne comprends pas que cette affaire ancienne, qui date de 2016, il y a 7 ans, remonte à la surface [ressurgisse sur le tapis] via ton intermédiaire. C'est très étrange ».

## 8 En conclusion

J'ai l'impression que cette femme est une obsessionnelle, qui, sept ans après, continue à enquêter sur moi (en contactant mes amis), qui veut à tout prix maintenir la légende, qu'elle s'est créée [à mon détriment], de la « pauvre innocente victime », pour se valoriser, et maintenant qui ne supporte pas que mon groupe (consacré au jardinage), avec 290.000 followers, ait plus de succès que le sien.

## Table des matières

1	Une rencontre à l'occasion d'une formation en paysagisme.....	1
2	Comment j'ai été mis en avant, valorisé par les formateurs .....	2
3	Le grave mensonge de D. et une descente aux enfers .....	2
4	La difficile remontée de la pente .....	3
5	Ce que je pense que cette personne .....	3
6	Les conséquences de son mensonge.....	4
7	Mais un cauchemar qui se poursuit.....	4
7.1	Menace de procès pour diffamation .....	4
7.2	Malheureusement, l'histoire n'est pas terminée .....	5
8	En conclusion.....	7